

# FICHE SIGNALÉTIQUE (MSDS)

Lire la fiche signalétique du produit avant l'utilisation

## PATCH'N SET PREMIUM

**CIMENT À COLMATER,  
PRISE RAPIDE**

### SECTION 1 : Renseignements généraux

Manufacturier : LA MARGNA INC  
412 St-Sacrement  
Quebec (PQ)  
G1N 3Y3  
(Canada)

Contact: 1-800-838-4237  
Fax: 1-418-688-2070

Site Internet : [WWW.PROFIXSYSTEMS.COM](http://WWW.PROFIXSYSTEMS.COM)

E-mail: [INFO@PROFIXSYSTEMS.COM](mailto:INFO@PROFIXSYSTEMS.COM)

En cas d'urgence chimique incluant un déversement, une surexposition, un feu, une explosion ou un accident :  
CANUTEC (Canada) 1-613-996-6666 CHEMTREC (United-States) 1-800-424-9300

### SECTION 2 : Caractéristiques physiques

ÉTAT PHYSIQUE	POUDRE
PRESSION DE VAPEUR	N / A
DENSITÉ DE VAPEUR	N / A
POINT D'ÉBULLITION	N / A
POINT DE CONGÉLATION	N / A
PH	N / A
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	SOLUBLE
ODEUR	SANS ODEUR
TAUX D'ÉVAPORATION	N / A
DENSITÉ	3,0 – 3.5

### SECTION 3 : Évaluation Danger

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	CAS	OSHA PEL	ACGIH TLV
CIMENT HYDRAULIQUE	15 – 25 %	64741-65-7	N / A	N / A
ALUMINATE DE CALCIUM	5 - 10 %	65997-16-2	N / A	N / A
SILICA CRYSTALLINE	30 – 40 %	14808-60-7	N / A	N / A

### SECTION 4 : Transports

NON REGLEMENTE

### SECTION 5 : Réactivité donnée

STABILITÉ	Stable, entreposer dans un endroit sec.
CONDITIONS À ÉVITER	Oxydants forts et minéraux acide.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES À ÉVITER	Oxydants forts et minéraux acide.
CORROSIVITÉ	N / A
DÉCOMPOSITION DANGEREUSE OU SOUS-PRODUITS	CO, CO <sub>2</sub> , l'acide acétique, des fragments hydrocarbonés..
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	Aucune ne se produit.

## SECTION 6 : Risques pour la santé

### EFFETS IMMÉDIATS

#### INHALATION

Le LD 50 du produit n'a pas été établi, mais le produit ne devrait pas être extrêmement toxique par inhalation. L'inhalation de grandes concentrations causera des irritations et des brûlures alcalines à la bouche, la gorge et aux voies respiratoires et pourra entraîner des effets chroniques.

#### CONTACT OCULAIRE

Le produit n'a pas été testé sur des animaux de laboratoire. En tenant compte des effets des composantes du produit, un contact avec les yeux causera des irritations et pourra entraîner des brûlures alcalines si les yeux ne sont pas rincés immédiatement avec beaucoup d'eau courante.

#### CONTACT AVEC LA PEAU

Le produit n'a pas été testé sur des animaux de laboratoire. En tenant compte des effets des composantes du produit, un contact prolongé ou répété avec la peau causera des irritations. Si la peau est humide ou mouillée des irritations et des brûlures alcalines peuvent se produire si la partie affectée n'est pas rincée immédiatement avec beaucoup d'eau courante.

#### INGESTION

Le LD 50 du produit n'a pas été établi. En tenant compte des effets des composantes du produit, l'absorption causera des irritations et des brûlures alcalines de la bouche et la gorge.

### EFFETS CHRONIQUES

La poussière de ciment portland peut entraîner une inflammation des yeux et des voies respiratoires. Les personnes qui ont la peau sensible pourraient avoir une réaction allergique. Au contact de l'eau, l'hydroxyde de calcium produit une solution alcaline avec un PH de 12 à 13 qui peut être une source d'irritation et de brûlure pour les yeux et la peau. L'inhalation ou l'absorption peut causer des irritations ou des brûlures de la bouche, de la gorge et des voies respiratoires.

La surexposition par inhalation de silice cristalline cause la silicose et des lésions progressives et irréversibles aux poumons. Les symptômes peuvent comprendre une respiration haletante, de la faiblesse et une toux avec expectoration. La maladie peut dégénérer en déficience respiratoire et cardiaque.

L'« IARC » classe la silice cristalline dans le groupe 2A, basé sur l'évidence limitée du taux de cancer chez les humains et chez les animaux.

## SECTION 7 : Premiers soins

### YEUX

Rincer avec de l'eau pendant 30 minutes. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.

### PEAU

Rincer immédiatement la peau à l'eau pendant 30 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation cesse. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

### INGESTION

Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, lui donner beaucoup d'eau à boire. Ne jamais forcer une personne inconsciente à boire de l'eau. Rincer la bouche et la gorge avec de l'eau. Consulter un médecin.

### INHALATION

Si affectée, déplacer la personne à l'air frais. Si elle est inconsciente, appeler un médecin.

## SECTION 8 : Utilisation et entreposage sécuritaires

### MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Éviter de générer de la poussière lors de prise en charge. Peut être glissant lorsqu'il est mouillé.

### MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Contactez l'agence locale environnementale pour disposer en décharge autorisée.

### MANIPULATION ET STOCKAGE

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil.

### AUTRES PRÉCAUTIONS

Porter un équipement approprié. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Suivre les instructions sur l'emballage pour une utilisation correcte de ce produit.

## SECTION 9 : Mesure de contrôle

### PROTECTION RESPIRATOIRE

Masque approuvé par le MSHA/NOISH pour la poussière de ciment et de silice cristalline.

### VENTILATION

D'ÉCHAPPEMENT LOCAL : Si disponible

MÉCANIQUE : Si disponible

### PROTECTION DE LA PEAU

Porter des gants. Caoutchouc, en plastique ou en résistant aux produits chimiques.

### PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes bien ajustées, anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité étanches.

### AUTRES VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Douche oculaire d'urgence, séparer le linge de travail et de loisir.

### PRATIQUES SANITAIRES

Se laver les mains avant de manipuler des aliments, des liquides ou des produits du tabac. Utilisez votre bon sens et de précaution en produits chimiques.

Ne jamais mélanger les produits chimiques. Conseils d'utilisation normale se trouvent sur l'étiquette.

## SECTION 10 : Risques d'incendie et d'explosion

POINT D'IGNITION : Non disponible

LEL : Non disponible

pH : Non disponible

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ : Non disponible

UEL : Non disponible

MOYENS D'EXTINCTION : Dioxyde de carbone, mousse ou à sec.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Porter l'équipement pour contrer l'incendie avec un appareil respiratoire autonome.

RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Aucun

**Cette fiche signalétique est valide pour une période de trois (3) ans à compter de la date inscrite ci-dessous**  
**Fiche signalétique rédigée par: Daniel James-Vigeant** **Date: 01/01/2015**

La Margna Inc considère que toutes les informations contenues dans cette fiche signalétique sont exactes. Nous ne fournissons pas, toutefois, aucune garantie quant à l'exactitude de ces données ou sur les résultats pouvant être obtenus à partir de l'utilisation du produit. La Margna Inc n'assume aucune responsabilité à l'égard des blessures corporelles ou des dommages à la propriété des acquéreurs, utilisateurs ou des tiers causés par le produit. Le vendeur ou utilisateur assume tous les risques associés à l'utilisation de tout produit vendu par La Margna inc.